Vol. I — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 24 AOUT 1921 — No 40

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE M. ITOBA
EST PUB T IMPRIMÉ
TOUS L ERCREDIS

Toutes com ations concernant le journal ou l merie devront être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

VIE CATHOLIQUE INTENSE

Sous la haute et puissante inspiration de Sa Sainteté Benoît, qui profite si heureusement de cette année 1921 féconde englorieux centenaires pour multiplier les enseignements et les directions salutaires, le monde catholique est entraîné à l'action d'une façon vraiment merveilleuse.

A Rome, un imposant congrès de l'Action populaire des Catholiques italiens s'est tenu à l'ombre du Vatican, il y a un mois, sous la présidence du comte Pietromarchi, successeur du comte Lalla Torre. Le Pape venait justement de louer le nouveau président de son zèle et de son activité par une lettre de son secrétaire d'Etat, où le Saint-Siège mettait en garde les catholiques italiens contre "l'erreur fatale" de confondre l'action catholique proprement dite, comme celle de l'Union populaire, avec l'action politique des hommes ou des groupes catholiques, cette dernière même active et bruyante (clamorosa) ne pouvant que languir si l'action catholique, "formatrice de la conscience et créatrice de forces morales", n'est pas maintenue à un haut degré d'intensité. Le sécrétaire général du Parti populaire italien,—groupement politique composé surtout de catholiques, mais qui n'est ni approuvé ni désapprouvé par le Saint-Siège, comme l'a déclaré l'Osservatore romano du 22 mai 1921,—M. l'abbé Louis Sturzo, a insisté, au mongrès de Rome, où le comte Pietromarchi l'avait invité à dire quelques mots, sur la nécessité d'intensifier toujours davantage l'esprit catholique. C'est évidemment là le seul levain qui puisse faire fermenter les oeuvres d'action catholique.

A Rome encore, la belle Association de la Jeunesse catholique s'apprête à fêter bientôt par un grand congrès le cinquantenaire de sa fondation. La direction de l'oeuvre pense même à lancer le projet d'une espèce de fédération des oeuvres catholiques de jeunesse du monde entier.

Le 3 juillet, Sa Sainteté Benoît XV recevait en audience 3,000 membres d'une association ouvrière catholique de Rome, leur recommandant de toujours mettre en pratique les enseignements de l'encyclique Rerum novarum, plus nécessaires que jamais en ces temps où des faux prophètes travaillent à déchristianiser les masses en leur prêchant constamment leurs droits sans leur parler de leurs devoirs. Le spectacle de ces trois mille ouvriers s'agenouillant pieusement sous la bénédiction du Pontife Romain était des plus impressionnants, au dire des témoins de cett mémorable audience.

En France, l'action catholique fait aussi preuve d'une salutaire vigueur. L'Association de la Jeunesse multiplie ses congrès régionaux pour préparer son prochain congrès général; les pèlerinages se font nombreux; la Semaine Sociale vient de tenir sa session annuelle, à Toulouse, sous la bénédiction et avec les encouragments paternels du Saint-Père, qui a félicité particulièrement les directeurs de l'oeuvre d'étendre leur collaboration à d'autres oeuvres françaises d'action sociale catholique, pour "toute une série de réalisations pratiques" qui prolongeront "le mouvement d'idées dont les Semaines sociales de France sont un foyer puissant", leur disant aussi sa "satisfaction paternelle" de voir les catholiques d'action en France préoccupés "de puiser dans la doctrine de l'Eglise des lumières pour leur pensée et leur apostolat social."

En Espagne, une récente manifestation de la Confédération des Etudiants catholiques au Théatre Royal de Madrid, à laquelle assistaient le Roi Alphonse et la Reine Victoria, a servi utilement la cause des Universités catholiques, auxquelles on veut rendre leur pleine autonomie en les libérant du joug de l'Etat, imposé par les lois de 1845 et de 1857. Le Roi Alphonse s'est dit "très honoré comme catholique et comme roi" d'accepter la présidence honoraire de la Fédération catholique des Etudiants espagnols. Nobles paroles, qui sont un acte de courage en nos temps d'athéisme politique et qui nous permettent d'espérer un avenir brillant pour les oeuvres catholiques en Espagne.

En Pologne, raconte le correspondant polonais de la Croix de Paris, "une très importante réunion de vingt-quatre évêques vient de se tenir à Cracovie. On y remarquait les deux cardinaux polonais, les évêques des nouveaux diocèses que le Saint-Siège vient de rétablir ou de fonder en Pologne, en particulier celui de Lodz, la grande ville industrielle de l'ancienne Pologne russe, de nombreux évêques auxiliaires, et Mgr de Ropp, archevêque de Mohilew et métropolite des catholiques de rite latin en Russie..." Les évêques ont discuté "sur les moyens à employer pour préserver les familles chrétiennes du désordre croissant des moeurs, et ils ont insisté en particulier sur les dangers des spectacles cinématographiques, sur les excentricités de la mode et l'agitation qu'ont entreprise certains groupes en faveur du divorce". La réforme agraire et la question des biens ecclésiatiques, agitées en ce moment par un bon nombre de membres radicaux de la nouvelle Chambre polonaise, ainsi que le problème de la défense catholique à organiser contre les menées protestantes de la Y.-M. C. A., ont été aussi étudiés à la réunion épiscopale de Cracovie. Vers le même temps, c'est-à-dire en juin, à Plock, avait lieu un important congrès diocésain d'action sociale catholique, où l'on traita de l'éducation, de l'organisation ouvrière et de la bonne presse.

En Tchéco-Slovaquie, où le schisme n'est malheureusment pas encore fini, il se fait, avec les encouragements du nonce, Mgr Micara, un mouvement salutaire d'organisation catholique, où les associations de jeunes gens sont à l'avant-garde.

En Allemagne, une correspondance récente de Berlin à l'Osservatore romano signale une recrudescence de vocations sacerdotales des plus encourageantes. On y note aussi la lutte vigoureuse qu'ont entreprise les évêques contre le projet d'écoles nationales neutres qui paraît être cher au nouveau gouvernement.

En Amérique, les Etats-Unis, offrent, en ce moment, un champ d'observation intéressant au publiciste catholique. Le Catholic National Welfare Council est à faire la concentration des forces catholiques sous la direction de l'épiscopat. Oeuvres de charité, oeuvres de mutualité, oeuvres d'éducation, oeuvres de presse, etc., sont soumises à une direction centrale, qui devra donner plus d'unité et plus d'efficacité aux grandes manoeuvres catholiques, dont la nécessité s'impose pour faire face à une audace de plus en plus grande des sectaires américains.

Chez nous, les oeuvres diocésaines déjà organisées se développent; de nouvelles se fondent; les missions catholiques reçoivent des secours de plus en plus grands en hommes et en argent; l'Association de la Jeunesse canadienne-française vient de tenir un brillant congrès annuel; la Semaine sociale se prépare à tenir, à Québec, sa deuxième session; les Unions ouvrières catholiques et nationales auront leur prochain congrès annuel (le IVème) à Hull, en septembre; l'oeuvre de colonistion catholique prend un nouvel essor, grâce à la coopération harmonieuse de l'Eglise et de l'Etat; des pèlerinages nombreux et pieux attestent du profond esprit de foi de nos populations enfin, un congrès eucharistique régional, qui se tiendra à Québec, l'année prochaine, est en préparation.

Cette intensité de vie catholique, animée par le souffle apostolique qui vient des hauteurs du Vatican, est la grande consolation des temps troublés où nous vivons et le gage assuré de jours plus calmes et plus heureux pour la Papauté et pour l'Eglise.—Antonio Huot, ptre (Semaine Religieuse de Québec).

CONGRES NATIONAL ACADIEN

Nos lecteurs aimeront probablement à lire quelques-uns des discours prononcés à cette occasion

Il faut, à l'esprit de suspicion et d'inimitié substituer dans les coeurs des pensées de concorde et de paix—Tel est le conseil que donne aux Acadiens réunis en congrès l'hon. sénateur Pascal Poirier, dans un émouvant message qui dit encore: "De nos luttes il ne reste aucune amertume".—Le passé et l'avenir de la nation Acadienne.

Une imposante cérémonie a eu lieu à Grand Pré, N.-E. le 19 alors que 300 délégués du Congrès National Acadien vinrent officiellement prendre possession de ce terrain où jadis s'élevait l'église dans laquelle leurs ancêtres avaient été rassemblés avant leur déportation.

Ce terrain a été donné à la race acadienne par la Dominion Atlantic Railway Company pour servir de lieu de pèlerinage.

Les délégués s'assemblèrent au pied de la statue d'Evangéline et là, à genoux, des larmes dans les yeux, bénirent la terre de leurs ancêtres.

Ils entonnèrent ensuite leur hymne national l'Ave Maris stella".

Au nom de la race acadienne, le président du congrès, l'honorable docteur D.-V. Landry prit possession du terrain et l'assemblée s'engagea solennellement à y construire une église commémorative.

Parlant en anglais, le docteur Landry remercia la compagnie et assura la population de langue anglaise de la Nouvelle-Ecosse des meilleurs sentiments des Acadiens envers elle.

L'assemblée se dispersa après le chant du "God Save the King".

L'Assomption

Le congrès est organisé par "L'Assomption" la société nationale acadienne.

Des télégrammes de loyauté ont été envoyés au roi par l'intermédiaire du gouverneur général et au pape par l'intermédiare du cardinal Gaspari.

Le pape a envoyé sa bénédiction au peuple acadien.

Vibrantes Paroles

L'hon. sénateur Pascal Poirier, président de la société "L'Assomption", retenu chez lui par l'état de sa santé, n'a pas pu assistr au congrès, qui a été présidé, pour cette raison, par l'hon. David-V. Landry, vice-président général de la société. Le sénateur Poirier a cependant adressé aux congressistes un émouvant message, à l'ouverture du congrès.

L'état de ma santé; dit-il, qui ne me permet pas d'être à mon poste ici aujourd'hui ne nuit en rien au succès de notre congrès national, ce dont je me réjouis très sincèrement.

M. le Dr Landry, le conseil exécutif de l'Assomption et les divers comités d'organisation ont tout préparé et tout mené à bonne fin. Je me joins à vous, messieurs, pour les remercier. Remercions aussi tout particulièrement le R. P. Cormier, d'avoir assumé la tâche ingrate et très difficile du transport des congressistes et d'en avoir assuré le succès. Dans tout ceci, je n'ai participé que de mes voeux.

Le congrès de la Grand-Prée, il me semble qu'il devrait porter ce nom, est, au point de vue de l'histoire le plus important peut-être de tous ceux que nous avons tenus jusqu'ici, à l'exception de celui de Memramcock, le premier où la Sainte-Vierge fut choisie pour patronne des Acadiens.

Les Acadiens, aujourd'hui, reprennent symboliquement possession de l'Acadie. Après 166 ans d'exil, ils viennent à la Grand-Prée d'oX leurs aïeux furent déportés, élever un monument de concorde et de paix fraternel, à ctKé d'un autre monument qu'érigent les descendants de de ceux qui furent leurs proscripteurs.

Geste de Pardon

Ce geste est une geste de pardon.

Qu'importe la forme, gare de chemin de fer ou hôtel somptueux, que prenne le monument qui sera érigé à côté du nôtre? Chaque peuple sait ce qui lui convient. Notre monument à nous sera une chapelle commémorative où nous viendront pieusement communier avec les âmes des proscrits qui furent nos aïeux; nous inspirer de leur vertu, et demander à notre Patronne d'être, comme eux, fidèles à Dieu et à son Eglise, et loyaux à la couronne à laquelle Louis XIV nous a livré par le traité d'Utrecht.

L'heure est grave et solennelle. Il se fait, depuis six ans, un mouvement séparatiste entre Anglais et Français au Canada, qui n'augure rien de bon, et qui, intensifié ou simplement prolongé, ne peut conduire qu'aux pires résultats. Il faut, à l'esprit de suspicion et d'inimitié, qui va dans certains milieux, jusqu'à la haine, substituer un esprit de concorde et de paix.

La guerre, soit qu'elle se poursuive sur les champs sanglants de bataille, soit qu'elle éclate dans les coeurs, c'est l'enfer sur la terre. Nous avons tout à gagner à vivre en bonne intelligence avec nos concitoyens de langue et de foi religiuse différentes, et tout à perdre en cultivant vis-à-vis d'eux un esprit de dénigrement et de mauvaise volonté. La tolérance courtoise et charitable n'exclut pas, lorsqu'il le faut, la fermeté. Soyons fermes dans la défense de nos droits religieux et civils — mais qui les attaque?

Aspiration à la paix

Depuis la grande guerre, le monde entier aspire à la paix. Nous devons y aspirer autant et plus que personne, nous autres Français du Canada, qui sommes en minortié numérique dans toutes les provinces, à l'exception de celle de Québec.

La Confédération canadienne se compose, comme chacun le sait, de neuf provinces. Les droits et privilèges politiques de chacune de ces provinces ont été définis par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867. Ils sont identiques, ou à peu près, dans chaque province. Certains pouvoirs publics résident dans le gouvernement fédéral; certains autres, celui de légiférer en matière scolaire, par exemple, dans les législatures provinciales. Au Parlement fédéral, aussi bien que dans les Législatures provinciales, c'est la majorité du nombre qui gouverne souverainement.

La Situation Politique

Ici, dans les provinces maritimes, où nous ne comptons que pour à peu près un cinquième de la population totale, nous sommes à la merci, bienveillante ou hostile, de la majorité de nos concitoyens de langue anglaise.

C'est à nous de rendre bienveillante cette merci de nos concitoyens de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'île Saint-Jean. A moins qu'elle ne le soit, il y aura danger en la demeure. Certaines pratiques précieuses, par exemple, que la bonne volonté de la majorité tolère dans l'enseignement, en marge de la loi scolaire, pourrait nous être interdite. Et tout serait à recommencer.

Il en est de même pour ce qui relève de la juridiction fédérale.

Notre Gouvernement

Je me représente les neufs provinces du Canada siégeant au Parlement fédéral, comme neuf personnes bien nées, neuf "gentlemen" délibérant dans un salon, sur les intérêts communs. Huit sont de langue anglaise. Une seule, la province de Québec, est d'origine française. Vous imaginez-vous que les huit messieurs de langue anglaise vont commencer par se concerter pour opprimer ou humilier celui de langue française?

Le supposer serait une calomnie gratuite. Ce serait, comme disait un jour Talleyrand à Napoléon 1er, pire qu'un crime, ce serait une sottise.

(A suivre en page 4)

LE RETOUR DE L'HON. M. MEIGHEN

Après un séjour de près de deux mois à Londres où il a représenté le Canada à la conférence impériale le Très Honorable M. Meighen revient au pays: on attend son arrivée d'un jour à l'autre.

La conférence impériale qui vient de clore sa session, avait réuni à Londres la plupart des premiers ministre des dominions, qui se sont consultés avec le gouvernement britannique.

Ces conférences impériales sont toujours pour nos hommes d'Etat semés d'écueils, mais jusqu'ici les premiers ministres qui y ont représenté le Canada l'ont toujours fait avec honneur pour eux et avantage pour leur pays.

La conférence qui vient de se terminer avait causé certaines appréhensions chez bon nombre de Canadiens qui envisageant les circonstances actuelles, redoutaient fort qu'elle donnât lieu à des décisions qui eussent pu être désastreuses pour notre pays, et ils fondaient leurs craintes sur les tentatives en une sorte de cabinet impérial.

Ces tentatives ont échoué; en autant que nous connaissions de ce qui s'est passé, il paraît acquis que la conférence a conservé son caractère consultatif: aucune décision prise qui engage définitivement notre pays. Notre premier ministre a compris que c'est au Parlement canadien que toute décision relative aux intérêts canadiens doit être prise, comme d'ailleurs il l'avait lui-même déclaré devant la Chambre.

Mention spéciale doit être faite des efforts déployés par M. Meighen pour obtenir au Canada sa quote-part de l'indemnité de guerre due par l'Allemagne. Il paraît voir obtenu du gouvernement britannique la promesse qu'une somme de $300,000,000 serait versée au trésor du Canada. Notre pays a droit à être ainsi indemnisé de ses sacrifices, et nous espérons que le travail accompli par notre premier ministre à cette fin n'aura pas été vain et que le montant promis sera payé.

Les vues exprimées par M. Meighen sur plusieurs questions de politique mondiale, devant la conférence, semblent avoir prévalu; il paraît avoir tenu à cet égard un rôle prépondérent.

Telles conférences permettent contact plus intime entre nos représentants et ceux des autres dominions ainsi que du Royaume-Uni. Ce contact donne à nos hommes d'Etat une vue d'ensemble instructive sur la politique impériale aussi bien que sur la politique mondiale. Ainsi avertis, ils sont plus circonspects lorsqu'ils ont à traiter des rapports des dominions avec la Grande-Bretagne.

Lorsqu'il ment ur::::: aParle '

Lorsque nous connaîtrons plus tard la version officielle qui sera prochainement publiée des délibérations de la conférence, nous serorns à même de discuetr plus en détail l'oeuvre accomplie.

Nous croyons pouvoir dire, pour le moment, en toute justice, que notre premier ministre le Très Honorable M. Meighen, a, comme ses devanciers représenté le Canada avec honneur et dignité. — *La Presse.*

MOINS PRUDENTS QUE LES BETES

Les souris sont beaucoup plus judicieuses que certaines lectrices de romans et de mauvais journaux. On a remarqué, en effet, dans les bureaux d'une administration où les dites souris avaient l'habitude de faire frande consommation de pains à cacheter, qu'elles ne touchaient jamais aux cachets verts, qui se colorent au moyen de l'arsenic. Pourquoi tant de jeunes filles n'usent-elles pas de la même réserve envers tant de livres pétris de scandales de mensonges et d'impiétés, qui empoisonnent leur âme.

On Veut la Destruction Méthodiques des Institutions Religieuses en Europe

Vienne.—Plus dangereuse et plus désastreuse que les révolutions qui ont bouleversé l'Europe Centrale, est la destruction méthodique des institutions chrétiennes qui a résulté de ces bouleversements. Les forces de la révolution furent dirigées non seulement contre les anciennes constitutions politiques de l'Europe, mais aussi contre la religion catholique.

La monarchie catholique a été renversée et le pouvoir des loges franc-maçonniques a triomphé non seulement du trône mais encore de l'autel. En Autriche, ce mouvement a été entravé par le mouvement social chrétien qui est encore assez fort. Il se fait une belle lutte pour la défense des institutions catholiques en particulier des institutions d'éducation.

Les règlements scolaires de l'ancien régime étaient basés sur le principe que l'éducation doit être morale et religieuse. Lorsque les socialistes arrivèrent au pouvoir après le renversement de la monarchie, ils entreprirent une réforme scolaire. Glockel était à la tête de ce mouvement. Cette réforme se fit selon les doctrines modernes du socialisme. L'église perdit alors l'influence qu'elle possédait sur l'éducation. Les élèves catholiques ne furent plus obligés d'assister aux offices religieux.

La presse maçonnique exigea l'abolition de l'enseignement religieux dans les écoles. Sous le titre "Plus de lumière", un professeur de Vienne écrivait ce qui suit dans l'un de ces journaux".

"Qu'est-ce qui nous fait hésiter à demander l'abolition de l'enseignement religieux? Ne constatons-nous pas aujourd'hui qu'il a été impuissant à prévenir la déchéance morale de l'humanité? Les peuples qui se sont entretués au cours de la dernière guerre n'ont-ils pas reçu un enseignement religieux dans leur enfance? A quoi cela leur a-t-il servi? Parents combattez tout enseignement religieux?"

Le ministre socialiste de l'Instruction Publique, Glockel fit la déclaration suivante au parlement autrichien le 25 juillet 1919.

"Pour aucune raison je ne discontinuerai pas la lutte pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette question ne doit pas être décidée par les experts mais par la proportion politique des forces".

Heureusemnet pour l'Autriche, les élections d'octobre dernier changèrent cette proportion de telle sorte que le parti social-chrétien devint le plus fort au parlement autrichien. Cependant le socialisme est encore la grande force de l'Etat.

Avant le renversement de la majorité socialiste du parlement, le ministre de l'Instruction Publique publia un ukase mettant en force un changement complet du programme scolaire. On a introduit un nouveau système d'éducation. D'après ce système l'enfant n'aura plus de leçons séparées mais une "instruction générale." L'objet de ce nouveau système est la séparation des éleves plus doués. Seuls ces élèves pourront suivre le cours secondaire pour ensuite passer à l'université. Ceci montre que l'état veut s'arroger le droit de choisir les élèves qui recevront un enseignement supérieur, refusant ainsi aux parents le droit de choisir la profession de leurs enfants. Un distingué professeur catholique le Rév. Père H. Giese fit à ce sujet la déclaration suivante.

"Cette nouvelle organisation de l'instruction publique en Autriche est une violation flagrante des droits des parents. Il n'y a pas de doute que les élèves pauvres qui sont doués devraient être admis à un enseignement supérieur, mais ceci ne devrait jamais aller jusqu'à empêcher les parents de choisir la profession de leurs enfants. S'il appartient exclusivement aux professeurs à décider quels sont les élèves qui devront suivre un cours supérieur les parents n'ont rien à dire. Mais le talent que le professeur découvre chez un enfant n'est pas la seule chose à considérer. On sait en effet, que souvent un enfant qui dans sa jeunesse donnait de grandes espérances n'a fait rien de bon plus tard tandis qu'en enfant, médiocrement doué, a rendu plus de services à l'église et à la patrie. La réforme scolaire socialiste a complètement oublié tous ces facteurs de l'éducation ce qui rend cette réforme fausse. Ceux qui veulent donner à l'état un pouvoir exclusif sur la jeunesse sont en contravention directe avec les principes catholiques. Les droits des parents sont sacrés; nous devons les défendre et c'est ce que nous ferons".

Le recteur de l'Université de Vienne et les professeurs catholiques ont refusé de se conformer à cetet réforme socialiste.

Le ministre actuel de l'Instruction publique essaie d'entraver le mouvement. Il a donné ordre que cette nouvelle méthode d'enseignement soit mise en vigueur que dans certains cas et avec l'approbation des parents. A Vienne cependant ce système est en vigueur. Les catholiques vont commercer la lutte sous peu.

Tous ces conflits nous montrent ce qu'est la nouvelle Europe. Un esprit fanatique hostile à la religion catholique, se manifeste chez ceux qui dirigent les peuples. On constate ce fait en Autriche, en Tchéco-Slovaquie, en Allemagne. Les catholiques de Yougo-Slavie et de Roumanie ont aussi à lutter pour défendre leurs écoles. Quoique le bolchévisme n'ait pas réussi centre de l'Europe un autre ennemi à s'implanter en maître dans le mi aussi dangereux pour l'église, veut damner les masses et déchristianiser les peuples.

BONNES PENSEES

Une grande partie de de notre mal, c'est que les mauvais sont très mauvais et fort unis, tandis que les bons ne sont pas assez bons et fort divisés.

Dieu n'est pas d'un naturel à emporter sa miséricorde sitôt qu'on l'insulte et qu'on l'outrage. Il voit des vertus humaines ju'il doit solder sur l'heure par des récompenses temporelles car elles nen auront point d'autres.

Un édifice qui n'est pas soutenu dépérit l'infidélité amène l'instabilité.

Le respect pour soi-même est un sentiment fort louable, mais il ne doit point aller jusqu'à la vénération.

Le découragement est toujours une lâcheté.

Il ne faut être curieux ni en bien ni en mal.

Dieu règne dans la conscience de deux manières: par la grâce et par le remords.

Le genre chagrin dans la dévotion est un métier de gagne-petit, il ne ya ni haut ni loin, parce qu'il suppose peu de courage et beaucoup d'amour-propre.

La douceur attire la bonté retient; la bonté console; même séparées, ces deux vertus ont fermé bien des blessures; unies quel bien ne répandent-elles pas? Heureuses et bénies celles qui les possèdent toutes deux.

Les occasions ne nous rendent pas plus fragiles mais elles nous font voir combien nous le sommes.

La flatterie est comme l'ombre, elle ne nous rend ni plus grandes ni plus petites.

Nous restons toujours au-dessous de nos prétentions.

Moins on a de tête plus on a d'entêtement.

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that a meeting of the Council of the Rural Municipality of De Salaberry will be held at St. Pierre, Manitoba, on Sept. 12th, 1921, at 10 o'clock a.m., at which meeting the passing of a by-law dealing with the closing of the road known as the "CAREY ROAD" running westerly from the Village of St. Pierre through Lots 28 and 29, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement, and the northeast quarter of Section 32 in Township 5 in Range 4 East of the Principal Meridian, in Manitoba, as said road is shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 506; and also the closing of a portion of the road in the said northeast quarter of said Section 32 shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 507; and the opening, in lieu of the above roads to be closed, of a road from a point in the Main Highway from St. Boniface to Emerson, as same is shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 606, in said Lot 29, thence through the said Lots 28 and 29 and the northeast quarter of said Section 32 to a point in the Government road allowance along the northern boundary of the said quarter of said section, as the said road to be opened is shown colored pink on a plan of survey of the same prepared by Stephan Guttormsson, Manitoba Land Surveyor, and attested at Winnipeg on the 29th day of December 1920 (copies of which proposed by-law and plans may be seen at the office of the Clerk of the Municipality at St. Pierre, Manitoba) will be considered.

ALL PARTIES interested in the subject matter of the said proposed by-law are hereby notified of the said meeting and to govern themselves accordingly.

Municipality of De Salaberry,
Paul Chenard,
Clerk.

St. Pierre, Man.,
July 27th, 1921.

UN EXEMPLE A SUIVRE

L'"Evénement")

Sir Robert Borden, en invitant un représentant des syndicats nationaux et catholiques à faire partie du comité canadien de la Ligue des Nations, a montré, encore une fois, une largeur de vue qui n'est pas toujours reconnue mais fait honneur à son noble caractère. Bien peu de gens dans la province de Québec connaissent l'ancien premier ministre du Canada. Le fait qu'il avait sir Wilfrid Laurier pour antagoniste a nui considérablement à sa popularité parmi les Canadiens-français et les circonstances de son règne ont aggravé cette antipathie que nous n'avons jamais partagée.

Aujourd'hui que sir Robert Borden est pratiquement un homme d'Etat en demi-retraite, on appréciera probablement plus justement ses actes et ses intentions. L'Evènement tient à noter, une fois de plus, que l'ancien premier ministre, sans réaliser complètement un programme magnifiquement ébauché a fait plus pour le port et la région de Québec qu'aucun chef de gouvernement avant lui. C'est un devoir d'équité de le reconnaitre. Quelles que soient les vues que l'on entretienne sur la politique de guerre dans laquelle sir Robert Borden a entraîner la nation et cette mesure de conscription qu'il lui a imposée, on doit admettre que Québec, Lévis, Valcartier, Grosse-Isle ont profité matériellement du passage de cet homme public au pouvoir.

Oubliant les malentendus passés et soucieux de l'union des races ou des classes sir Robert Borden invite M. Gaudiose Hébert, le président des ouvriers catholiques syndiqués, à siéger dans un conseil où seront représentés tous les éléments sains de la nation canadienne. C'est reconnaitre, dans la personne d'un chef ouvrier intelligent, un groupe que d'autres hommes publics ont le tort de méconnaitre, en dehors de cette province. C'est aussi prêcher d'exemple aux hommes de gouvernement l'importance de donner à telle ou telle classe, dans les assemblées délibérantes, la représentation à laquelle elle a droit. De toute façon, le geste de sir Robert Borden est opportun.

L'Immigration Polonaise dans l'Ouest du Canada

Winnipeg, Man.—D'après une déclaration de M. Vincent A. Danielski, 20,000 Polonais des Etats-Unis, seront sous peu, établis sur des fermes dans le Manitoba.

Danielski dont les bureaux sont à Chicago représente l'Association Union Liberty qui s'occupe des intérêts polonais aux Etats-Unis. Il avait reçu la mission d'acheter 30,000 âcres de terre dans le Manitoba, pour ses compatriotes polonais. Il a déclaré que l'Association avait la ferme intention de continuer ce travail de colonisation, en Ontario, dans la Saskatchewan et dans l'Alberta.

Les colons Polonais sont des gens sérieux des fermiers excellents qui réussissent bien. Ils sont un grand appoint pour un jeune pays.

Dans l'ouest Canadien, il y a déjà plusieurs endroits peuplés par les Polonais et autres nations Slaves. Le rapports démontrent qu'ils sont laborieux, qu'ils font leur travail, plutôt vite et qu'ils s'adaptent facilemnet à tout gouvernement et à bien des circonstances adverses.

On croit que la loi restrictive sur l'immigration adoptée par les Etats-Unis changera le cours de l'émigration européenne déversant le trop plein des pays d'Europe en Canada plutôtt qu'aux Etats-Unis. Cette loi causera aussi probablement l'émigration de plusieurs résidents des Etats-Unis, vers le Canada.

En raison des vastes territoires encore déserts dans l'ouest Canadien le Ministère de l'Immigration Canadien s'attend à ce que l'Immigration en Canada soit bonne d'ici quelques années.

Les Polonais sont pour la plupart catholiques et tiennent à conserver leur langue maternelle. Ils comptent déjà au nombre de près de 50,000 dans l'Ouest ayant a leur tête un évêque distingué, Mgr Budka. Ils ne pourront faire autrement que exercer une heureuse influence pour le règlement dans le sens de la justice des troubles d'écoles et de langues. — Le Droit.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

Lorsque vous achetez un moulin électrique à laver, choisissez le Blue Bird, vous serez certain de son service et de sa durée. La demande pour le Blue Bird dans le Canada est audelà de production.

En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

ON DEMANDE—Une bonne générale chez Madame T.-A. Bernier, 147 Ave. Provencher, St-Boniface. Téléphone N2524.

Choisissez les teintes désirées pour les murs, le bord et le plafond de chaque pièce. Un paquet de cinq livres couvrira une étendue d'une carrée de 300 à 450 pieds selon la condition des murs, un mur qui n'est pas uni prendra naturellement plus d'Alabastine qu'un mur bien uni et nonporeux. Les proportions du mélange sont un demi litre d'eau à une livre d'Alabastine. Des instructions plus détaillées pour le mélange et l'emploi sera trouvées sur chaque paquet.

En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

CONGRES NATIONAL ACADIEN

(Suite de la première page)

Il serait possible, cependant, qu'ils se concertassent, huit contre un. Ce serait dans le cas où ce "un" là, manquant de tact, de mesure, de prudence, de jugement, procéderait par voie d'injures, ou bien de recourir aux moyens courtois.

Soyons habiles et prudents. La suprême habileté, pour nous acadiens, réside dans la bonne volonté pour tous nos frères. C'est là d'ailleurs le premier message du ciel à la terre, à la venue de notre Seigneur. Ajoutons-y la tolérance, qui est une forme de la charité, et la patience, puisqu'il le faut bien. Mais avant tout, soyons loyaux à Dieu et à l'Etat.

Il y a cette clause non écrite dans la Constitution de l'Assomption: "Il n'est pas permis, il est positivement hors d'ordre, dans nos délibérations, soit privées, soit publiques, de parler en mal de nos concitoyens d'origine étrangère. Il est d'ordre de discuter les faits; mais défendu en les discutant, de rien dire qui ne puisse être répété devant un auditoire de langue anglaise. Cette règle, à ma connaissance, n'a jamais été enfreinte. Nos concitoyens anglais le savent. C'est pourquoi nos congrès nationaux, nos conclaves les plus secrets, n'ont rien qui leur porte ombrage.

Tout ceci n'a guère l'air d'un discours de circonstance. Ce n'en est pas un non plus. Il y manque, entre autres choses, les compliments ordinaires d'apothéose nationale.

Comme c'est la dernière fois, peut-être, que je parle à mes compatriote acadiens réunis en congrès plénier, comme c'est la dernière fois, en tous cas, que j'ai l'honneur de leur adresser la parole en qualité de président-général de L'Assomption, j'ai cru devoir leur laisser ces quelques sujets de méditation.

Sujet a Méditer

Cela fait un demi-siècle, messieurs, que nous travaillons de concert, à la revendication de nos droits ecclésiastiques et nationaux. Nous pouvons avec complaisance mesurer le chemin parcouru dans l'un et l'autre champ. La présence, ici, aujourd'hui de deux évêques acadiens, Mgr Le Blanc et Mgr Chiasson, montre que nos efforts communs n'ont pas été vains. Nous avons avancé aussi dans le domaine politique et civil. De nos luttes, il ne reste aucune amertume. Ceci est très consolant et nous assure, plus que toute autre garantie, la permanence des positions gagnées.

Qu'on me permette encore une fois, en terminant, de remercier M. le Dr Landry, le Conseil Exécutif de l'Assomption, les divers comités d'organisation et ceux qu'ils se sont adjoints, d'avoir organisé ce congrès, qui marque une époque glorieuse dans notre histoire.

(A Suivre)

DECES

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Madame Bétournay, veuve de feu l'Honorable Juge Bétournay, décédée à la résidence de sa fille, Madame Auger la semaine dernière, à l'âge de 81 ans.

Madame Bétournay était l'une des plus anciennes résidentes du pays, elle appartenait à la première société canadienne-française de la rivière rouge; femme très distinguée elle fut remarquable par son urbanité, un caractère généreux, une belle gaiété française qui lui attirèrent les sympathies et le respect de tous ceux qui eurent l'avantage de vivre dans son intimité.

Elle fut une vraie mère canadienne-française dans toute l'acception du mot.

Sa mort enlève un autre anneau à la chaîne qui nous relie aux anciens colons.

Que la jeunesse d'aujourd'hui n'oublie pas ces vieux qui ont jeté les premières semences dans le sol manitobain: ils nous ont donné de beaux exemples de vertus civiques et privées.

Le moins que nous puissions faire est de déposer sur leurs tombes une humble prière pour le repos de leurs âmes.

RECEPTION DU CONSEIL DE FRANCE AU CANADA

A l'occasion de la visite à Winnipeg de M. de Verneuil, Consul Général de France au Canada, une réception officiale aura lieu au Manitoba Hall mercredi 31 août à 8 h. 1-2 précises du soir sous les auspices de M. Agent Consulaire de France à Winnipeg de la Section Centrale des Réservistes Français de la G. W. V. A. et de la Ligue des Dames Auxiliaires.

Tous les Membres de la Colonie Française du Manitoba ainsi que nos amis Canadiens et Anglais sont cordialement invités à assister à cette réception donnée en l'honneur du représentant officiel de la France au Canada.

Pour tous renseignements s'adresser à M. F. Chalieux, Secrétaire de la Section Centrale des Réservistes Français, 411 Confederation Libe Bldg à Winnipeg. Téléphone A6427 auprès duquel l'on pourra se procurer des cartes d'invition.

NOTES LOCALES

La récolte la province donne un rendement en général de 20 minots de l'âcre.

* * *

Aujourd'hui le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Hôpital St-Boniface.

* * *

M. l'abbé Pichon a été ordonnée à la prêtrise dimancre dernier à Haywood par Sa Grandeur Mgr Béliveau..

* * *

A l'occasion de l'arrivée de Son Excellence le Délégué Apostolique le conseil a décidé de faire des decorations au pont Provencher.

* * *

La prochaine retraite fermée commencera le soir du 25 à St-Norbert che les Pères Trappistes. On devra donner son nom au Père Lacourture du Collège de Saint-oniface.

* * *

Des voleurs ont visité le village de St-Norbert la semaine dernière. Ils se sont introduits dans le garage de M. Lemay. Ils ont ouvert la porte du safe, mais l'argent avait été enlevé par le propriétaire ils ont travaillé pour rien.

Son Excellence Lord Byng, Baron de Vimy

(Le Soleil)

Le général lord Byng, Baron de Vimy, nouveau gouverneur général du Canada est un homme qui aurait pu avoir une existence de plaisir et de désoeuvrement.

Il offre au contraire l'exemple remarquable de l'aristocrate anglais qui a mis en action tout ce que Dieu lui a donné d'intelligence.

"Il n'y a aucune raison spéciale pour moi de faire ce travail, disait-il, un jour à son professeur de cours militaire; mais il ne sera jamais dit que je dois mon avancement à des influences de famille. C'est pourquoi je vais me mettre à l'oeuvre".

Il était alors capitaine et adjudant dans le 10 Hussards, et il travaillait avec ardeur. Il passait souvent des nuits entières à l'étude de problèmes à résoudre.

Un capitaine de cavalerie anglaise en garnison dans une ville de province peut jouir de bien des privilèges et avoir "du bon temps". Il lui faut une volonté de fer et une absolue fidélité à sa discipline pour résister aux tentations de vie trop facile.

Le jeune Byng sut y résister; les plaisirs de la table et les bals ne vinrent jamais l'empêcher de poursuvire ses études. Les premières heures de l'aurore le trouvèrent bien souvent encore à l'étude. Il avait la noble ambition d'arriver par lui-même.

Malgré la discipline qu'il observait pour lui-même et qu'il imposait aux autres, Byng jouissait d'une réelle popularité; on ne le voyait jamais faire orgueilleusement étalage de sa supériorité.

Lord Byng est le treizième enfant et le septième fils de feu lord Stafford; son grand père fut Feld Marshal. Son ancêtre, sir John Byng fut fusillé à la suite d'un engagement malheureux avec l'ennemi.

Ce fut après ses cours d'études que le véritable caractère de lord Byng se manifesta. Il était allié aux familles aristocratiques les plus en vue en Angleterre et aurait pu vivre dans l'inaction.

Mais était doué d'un tempérament énergique et embrassa résolument la carrière qui lui offrait les moyens de déployer ses talents et son activité.

Il fit ses premières armes en Egypte. Au sud Africain, il organisa un corps de cavalerie légère. Ce fut une unité remarquable par la tenue et la discipline alors assez relâchée dans les autres régiments.

Ce fut au cours de la campagne sud africaine que Byng épousa Evelyn Moreton, enfant unique de l'hon. Richard et de Mme Moreton. Il avait fait la connaissance de Mlle Moreton en 1897, cinq ans plus tard seulement il demanda sa main. De l'Afrique Sud, Byng envoya le cablogramme suivant à Miss Moreton.

—"Voulez-vous m'épouser?"

Il reçut la réponse suivante :

—"Oui; revenez immédiatement".

Lord Kitchener accorda un congé de trois mois au jeune officier qui, à son retour au front, trouva les hostilités terminées.

Lady Byng avant son mariage était l'une des jeunes filles les plus brillantes de Londres, tant par sa beauté remarquable et sa distinction que par son esprit et son talent littéraire.

L'Iniateur des tanks

Il est un fait assez peu connu dans le monde et dont on n'a assez parlé, bien qu'il mérite plus qu'une simple mention. Ce fut lord Byng qui, au cours de la garde guerre, eut l'idée de se servir des fameux chars d'assaut (tanks) pour briser les lignes ennemies. Ce fut le général Byng qui prépara la fameuse attaque de Cambrai si désastreuse pour l'armée allemande.

LE CANADA MUSICAL

Une nouvelle assez bizarre est racontée par Le Canada Musical du 20 aout courant. Les Allemands auraient fait une réclamation au Gouvernement français pour des soi-disantes sommes dépensées par eux dans la construction, inachevée au début de la guerre, du Grand Théâtre de Lille. Le plus odieux de la chose, c'est que l'armée d'occupation allemande s'est chargée dans le temps de faire rembourser ces argents par le trésorier de la ville. Dans ce même numéro, notre confrère donne la tneur d'une dépêche de Chicago d'après laquelle M. Hasselmans, le chef d'orchestre, doit épouser une artiste du Metropolitan. Mme Geraldine Farrar est poursuivie en divorce par son mari, Lou Tellegen. A New York, pendant un service organisé à la mémoire du ténor Caruso, on a eu la singulière fantaisie de faire entendre le "Largo" de Handel, chanté au phonographe par l'artiste lui-même. Il y a un service complet de nouvelles musicales européennes. Le Canada Musical est en vente au prix du 15 sous. Pour les abonnements, $3 par année, prière de s'adresser à Casier postal 1509, Montréal, Canada.

RURAL MUNICIPALITY OF DE SALABERRY

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

Sale of lands for arrears of taxes—By virtue of a Warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of De Salaberry, under his hand and the Corporate Seal of the said municipality, bearing date the 9th day of August A.D. 1921. to me directed, commanding me to levy on the several parcels of land in the said municipality mentioned and set forth in the list of lands hereto annexed, for arrears of taxes respectively due thereon, together with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will at the hour of 10 o'clock in the forenoon, on Thursday. the 29th day of September A.D., 1921, at the Municipal Chambers, in the rural municipality of De Salaberry, proceed to sell by auction the said lands, for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION—	Sec.	Twsp.	Rge.	Acres	Arrears	Costs	Total
N.E.¼	23	6	3	160	376.51	.50	377.01
E.½ of leg. subd. 2, 7, 10, 15 ..	26						
E.½ of leg. subd. 2, 7, 10, 15 ..	35	6	3	160	146.16	.50	146.66
N.½	30	4	3	320	265.36	.50	265.86
E.¼ of N.W.¼	2	5	3	80	95.18	.50	95.68
N.ly, 12 chs, in width of lot 4 Rat River Settlement. Excepting thereout that portion described in Certicate of Title No. 270289. Excepting also the most northerly 3 chs. in width of the most easterly 4 chs. indepth of the most westerly 7 chs. in depth thereof ..				191	175,21	,50	175,71
N.½ of N.E.¼	1	6	4	80	157,58	.50	158.08
N,ly 9 chs, 57¾ feet of S,ly 29 chs. and 41 feet of N.W.¼	4	5	4	40	39.75	50	40.25
Lot 83 St. Malo settlement, except N.ly 3 chs, in width lying west of highway shewn on plan 1387				208	133.86	.50	134.36
S.E.¼ and N.½ of S.W.¼	1	5	4	240	169.23	,50	169.73
S.W.¼	13						
and N.½ of N.W.¼	12	4	4	240	154.09	.50	154.59
S.W.¼ and S.½ of N.W.¼	6	4	5	240	180.81	.50	181.31
S.E.¼							
and N.½ of N.E.¼	1	4	4	240	159.45	.50	159.95
S.E.¼ and E.½ of S.W.¼	14	4	4	240	160.21	.50	160.71
S.E.¼ and N.½ of S.W.¼	21	4	5	240	130.34	.50	130.84

All the above lands are patended. Subject in every instance to right-of-way for railways, roads and drains.

Date at St. Pierre in Manitoba this 9th day of August A.D. 1921.

PAUL CHENARD,
Secretary-Treasurer,
Municipality of De Salaberry.

A LOUER

Belle suite de 3 chambres à l'Hôtel Québec. Bain privé. S'adresser au propriétaire,

Gédeon COUTURE

A VENDRE OU A ECHANGER

Lot de 25 pieds avec bonne étable de 18x26 pouvant être, a peu de frais, convertie en une bonne maison, sur la rue Langevin, tout près de la rue Cathédrale (prix $600) $100 comptant et balance $10.00, à $12.00 par mois. Echangerait aussi pour automobile ou bien louerait à personne qui voudrait en faire les réparations et deduirait le montant des dites réparations du montant du loyer. Pour information, s'adresser à W. Proulx, 30, rue Ritchot.